

## MANAGEMENT ET ENTREPRENEURIAT DE PROJETS NUMERIQUES

### VOTRE FUTUR METIER

Le Manager de Projets Numériques conçoit et développe un projet innovant (application mobile, objets connectés, design de service) en s'appuyant sur des méthodologies éprouvées de l'écosystème start-up (Lean Startup, UX Design, Agile Modeling, communication virale et growth hacking) pour devenir un véritable acteur de l'économie numérique.

Il peut soit créer sa propre startup ou diriger des projets au sein de grands groupes.

**Métiers visés en fonction de la spécialisation choisie :**

- Chef de projet Multimédia
- Consultant e-web ou e-web analytics
- Responsable Web Marketing
- UX Designer

### DEROULEMENT DE LA FORMATION

#### Public

Jeunes de 18 à 25 ans titulaires d'un diplôme ou titre RNCP Bac+3 ayant un fort attrait du digital.

#### Validation

« Manager et Entrepreneuriat de Projets Numériques », titre certifié niveau I délivré par Le Campus Fonderie de l'Image inscrit au RNCP

#### Période et durée

1 120 h de cours sur 2 ans

#### Rythme d'alternance

1 semaine / 3 en CFA en moyenne

#### Lieux et contacts

CCIR – ESRN

97440 SAINT ANDRE

0262 94 22 22 –

esn@reunion.cci.fr

Je m'inscris



[www.reunion.cci.fr/formation](http://www.reunion.cci.fr/formation)

### CONTENU DE LA FORMATION

#### UE1: Multimédia

Conduite de projet, UX et Web design, Motion design, Développement

#### UE2: Marketing

Marketing, E-marketing, communication

#### UE3: Recherche

Méthodologie, Technique rédactionnelle, veille technologique et de l'innovation

#### UE4: Management

Droit, contrôle de gestion, Lean 6 Sigma, Techniques managériales, Audit organisationnel

#### UE5: Mémoire

Coaching et soutenance

#### UE5: Projet Startup et spécialité

Conception d'un projet Startup Multimédia, Spécialité Communication digitale ou objets connectés

### LE DISPOSITIF APPRENTISSAGE :

Le contrat d'apprentissage est un CDD avec une période d'essai de 45 jours.

L'apprenti bénéficie pleinement d'un statut de salarié et d'une rémunération selon son âge, en % du SMIC. Il est encadré par un maître d'apprentissage.

Les entreprises bénéficient d'exonération de charges, de primes, de crédit d'impôt...

### POINT A CONTACT/INFO :

Tél : 02 62 48 35 05

sapp@reunion.cci.fr